

Le Conseil du public(*) communique

Siégeant à Lausanne le 21 novembre dernier, le Conseil du public de la RTSR a procédé à l'analyse de l'émission *Les Beaux Parleurs* sur RTS La Première et de l'émission *Nouvo* sur RTS Deux et les réseaux sociaux.

Les Beaux Parleurs

Cette émission se veut polémique sans être féroce, piquante mais pas mordante, désopilante et insolente, tels sont les qualificatifs résumant l'analyse du Conseil du public pour *Les Beaux Parleurs*. Cette tranche horaire du dimanche matin a souvent fait l'objet d'appréciations controversées par le passé et le Conseil du public constate une réelle amélioration avec ce talk-show.

Les intervenants et les invités contribuent certes pour beaucoup à cette qualité et la production sait les mettre dans des situations où ils donnent souvent le meilleur d'eux-mêmes. Au lieu de faire de l'humour à tout prix, on a fait *une émission sérieuse traitée sur un ton léger*.

Le Conseil du public encourage donc la production à continuer dans la voie initiée, sachant que les expériences engrangées lors des premières émissions contribueront à une croissance constante de l'intérêt manifesté par les auditeurs.

Nouvo

Nouvo peut être considéré comme un objet multimédia original car, depuis sa création, ses producteurs ont constamment cherché à séduire une audience jeune et connectée pour la télévision d'une part, mais aussi et surtout pour internet et les réseaux sociaux. Sachant que les clips sont produits par la RTS ou repris du monde des nouveautés technologiques, des jeux vidéo ou encore de la vulgarisation de concepts technologiques, le Conseil du public a suivi avec intérêt *Nouvo* sous l'angle d'une recherche de diffusion future ou même déjà actuelle de l'information.

Le Conseil du public s'est montré plus réticent sur la présentation des jeux vidéos, qui manque de critique et devrait indiquer les âges recommandés pour lesdits jeux.

A la veille de nouvelles évolutions de l'émission, le CP encourage ses producteurs dans cette voie expérimentale et se réjouit de suivre les développements à venir. Car il va de soi que le rajeunissement de l'audience de la RTS et du service public audiovisuel suisse en général revêt aujourd'hui une importance fondamentale.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 079 897 63 11

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du public RTSR / 079 250 56 47

(*) Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-télespectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.